

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N°
COPY

67

ORIGINAL: ANGLAIS
26 février 1954

NATO SANS CLASSIFICATION
DOCUMENT
AC/52-D/39

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

QUATORZIEME CONGRES INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE
Montréal 7 au 12 juin 1954

Note de la Délégation du Canada

Le Congrès de Psychologie se réunit tous les trois ans, sous les auspices de l'Union Internationale de Psychologie Scientifique. Le Quatorzième Congrès aura lieu cette année à l'Université McGill et à l'Université de Montréal, du 7 au 12 juin 1954. Les Sociétés de Psychologie canadiennes et américaines seront les hôtes communs du Congrès.

2. Au programme figurent des discours officiels de psychologues célèbres, des échanges de vues et des communications que certains spécialistes ont été priés de faire sur divers sujets d'intérêt commun. Toutes suggestions touchant des matières dont l'étude ou la présentation entreraient dans le cadre du congrès seront accueillies avec intérêt. Les langues officielles adoptées pour les travaux sont l'anglais et le français.

3. Les membres de ce Congrès seront les psychologues professionnels qualifiés qui auront la faculté de devenir "membres titulaires"; les étudiants qui préparent des diplômes de psychologie, qui peuvent en faire partie à titre de "membres étudiants"; les femmes des membres titulaires et les personnes de leur famille, qui peuvent être inscrites en qualité de "membres associés". Le nombre des congressistes est limité à 2.500; en règle générale, la priorité sera accordée aux personnes qui ne résident ni au Canada ni aux Etats-Unis. Les demandes doivent être reçues avant le 31 mars 1954 à l'adresse suivante:

Révérènd Père Noël Mailloux, Secrétaire,
Section de Psychologie,
Université de Montréal,
Montréal, P.Q., Canada.

4. Les candidats devront indiquer leurs titres, qualités et situation professionnelle. Si leur demande est agréée, ils devront indiquer également qu'ils ont, en principe, la certitude d'assister au Congrès. Les cotisations, payables dès que le candidat aura notifié son acceptation, sont les suivantes:

Membres titulaires résidant au Canada ou aux Etats-Unis	15 dollars
Membres titulaires résidant hors de ces deux pays	5 dollars ou 2 livres sterling
Membres étudiants	5 dollars
Membres associés	5 dollars

5. Le Comité d'Organisation espère que le plus grand nombre de pays possible seront représentés. Il a communiqué les renseignements relatifs au Congrès aux diverses sociétés de psychologie nationales et aux universités des pays où, à leur connaissance, ce genre d'organisme n'existe pas. Les invitations ont été adressées aux psychologues d'outre-mer, par l'intermédiaire de leurs représentants diplomatiques au Canada. Le Comité a prié le ministère d'inviter les agents canadiens à transmettre ces renseignements à toutes les personnes qu'ils pourraient intéresser. Pour faciliter le voyage aux psychologues résidant dans des pays éloignés, le Comité cherche par quels moyens il pourrait subvenir aux frais en dollars qu'entraînerait l'assistance au Congrès; il espère qu'en l'occurrence, il sera possible d'obtenir une certaine assistance financière. Toute demande de renseignements préliminaires sur le Congrès doit être adressée au Révérend Père Mailloux.

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

Palais de Chaillot,
Paris, XVIIe.